



EP: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

P.9

La rentrée du conseil communal des enfants



P.2

Du cash à Genappe

P.3

Elle fait fureur

P.7

Attention danger !

P.8

Fête de l'arbre

P.10

Les ateliers numériques

LE MOT DU BOURGMESTRE

Cela n'aura échappé à personne : le monde change à toute vitesse. De plus en plus de services ou d'activités se font par l'intermédiaire du numérique. Que ce soit pour faire nos courses dans les grandes surfaces ou en ligne, pour réserver des spectacles ou des voyages, pour réserver une voiture partagée, pour payer et gérer son compte bancaire, faire sa déclaration fiscale, ... tout se fait de façon électronique. C'est devenu un moyen très facile et très rapide que nous utilisons de plus en plus dans tous nos secteurs d'activité.

Evidemment, pour que cela fonctionne, il faut posséder un ordinateur ou un smartphone, avoir une bonne connexion Internet et s'y retrouver dans le dédale des applications, programmes, services en ligne, ...

Pourtant, il est facile de s'y perdre... Pour aider les personnes qui n'ont pas encore l'habitude d'utiliser un PC ou un smartphone, nous ouvrons un atelier numérique pour permettre à chacun de suivre le mouvement et de faire ses opérations en ligne. Si vous connaissez autour de vous des personnes à qui cette formation pourrait être utile, n'hésitez pas à leur en parler. Toutes les informations à ce sujet sont dans ce Journal.

Je parlais d'une bonne connexion Internet. A Genappe depuis quelques semaines, les connexions Internet, quel que soit l'opérateur, sont devenues une vraie difficulté. Si c'est le cas dans votre quartier, dites-le-nous aussi : nous relayons toutes les difficultés de connexion à l'Agence du Numérique et nous sommes également en contact avec Proximus, mais pour l'instant, c'est vrai, sans avoir reçu de réponse satisfaisante de leur part.

Quant au paiement, s'il est vrai que nous utilisons de plus en plus les paiements électroniques, vous êtes nombreux à regretter la disparition progressive des appareils de retrait d'argent liquide. Nous faisons le point sur cette question dans ce Journal également.

Nous n'échappons pas non plus à cette progression des échanges informatiques puisque à l'hôtel de ville aussi, nous recevons les citoyens sur rendez-vous et les prises de rendez-vous se font via notre site Internet. Cela présente l'avantage de mieux répartir les rendez-vous, d'éviter une trop longue attente et de bien préparer le rendez-vous pour ne pas devoir revenir plusieurs fois pour un même document. Néanmoins, nous mettons un point d'honneur à maintenir un accueil humain et un service humain également : pas de robot ni de chatbot chez nous, nous avons toujours une personne physique bien vivante et souriante pour accueillir les visiteurs à l'hôtel de ville, au téléphone, aux permanences et pendant les heures d'ouverture des services. Nous sommes modernes et nous vivons avec notre temps mais nous privilégierons toujours le contact personnel.

GÉRARD COURONNÉ
BOURGMESTRE



DU CASH À GENAPPE



Vous êtes nombreux à réagir à la difficulté d'obtenir ou de déposer de l'argent liquide à Genappe. Le Conseil communal a même été saisi d'une interpellation citoyenne sur la question.

Le Gouvernement fédéral encourage l'utilisation des moyens de paiement électronique et décourage donc les paiements en espèce. Il a conclu un accord avec les grandes banques du pays (Belfius, ING, BNP-Paribas-Fortis et CBC) pour qu'elles coopèrent entre elles, créent et alimentent un réseau d'appareils de retrait d'argent liquide, appelé BATOPIN. Progressivement ce réseau va remplacer les appareils actuels qu'on trouve dans les agences bancaires.

À Genappe, ING a fermé son agence sans prévenir personne, ni la Commune ni ses clients. BNP-Paribas-Fortis conserve pour l'instant son agence de Genappe avant une fermeture annoncée mais a déjà supprimé ses appareils Bancontact également sans en informer la Commune. Pour l'instant, il reste un appareil Bancontact chez Belfius et chez CBC. Ils sont parfois malheureusement vandalisés, mais les 2 banques pour l'instant les maintiennent en état de fonctionnement.

Nous sommes en contact avec Batopin depuis des mois pour permettre l'installation d'un « point cash » à Genappe dans lequel on peut retirer de l'argent liquide mais aussi en déposer. Batopin a finalement choisi d'aménager l'ancienne banque ING à la rue de Bruxelles pour y installer ce point cash dont on nous annonce l'ouverture vers le 21 octobre 2025.

Il y a quelques années, on pouvait lire dans la presse et sur le site Internet de Batopin que

l'accord gouvernemental prévoyait l'installation d'appareils de retrait de telle manière que les consommateurs en trouveraient dans un rayon de 5 km. Aujourd'hui, force est de constater que ce ne sera pas le cas. Nous interpellons Batopin depuis plusieurs mois pour demander l'installation d'un second point cash sur le territoire de la commune, par exemple à Bousval. Jusqu'à présent, on nous répond que cela n'est pas prévu, que le nombre de retraits d'argent liquide a diminué sensiblement et donc que cela ne se justifie plus d'avoir autant d'appareils de retrait d'argent. Nous sommes pourtant la commune la plus étendue de la Province du Brabant wallon et nous estimons que pour 16.600 habitants, il est indispensable de compter au moins deux points de retrait d'argent sur notre territoire. Nous interpellons donc la FEBELFIN, association des banques belges, dont nous attendons encore une réponse.

Nous vous tiendrons informés des réponses que nous obtiendrons.

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



La Ville et la Fédération Nationale des Combattants vous donne rendez-vous aux Cérémonies patriotiques de novembre 2025.



Ravage de la Flamme du souvenir

Le 7 novembre 2025 à 14h, au monument de la Paix à l'Espace 2000 de Genappe. Cette cérémonie se déroulera en présence des élèves de 3ème et 4ème primaire de l'école communale de l'Espace 2000 et de l'école Saint-Jean.



Armistice

Le 11 novembre 2025
Messe à l'église de Bousval à 9h30 en présence des porte-drapeaux.
Messe à l'église de Vieux-Genappe à 10h en présence des porte-drapeaux.

Fête du Roi

15 novembre 2025 à 11 h.
Te Deum en l'honneur du Roi des Belges à l'église de Genappe

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements



Votre Courtier
Votre meilleure Assurance

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail: assur@assurancesgilson.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

COLLÈGE COMMUNAL



GÉRARD COURONNÉ
BOURGMESTRE

Téléphone: 0475/42.70.17
Mail: gerard.couronne@genappe.be

Compétences: Finances – Budget, Etat-civil / Population, Sécurité (Police et Partenariat Local de Proximité (PLP), Coordination du Plan Stratégique Transversal (PST), Participation citoyenne, Economie, Communication.



STÉPHANIE BURY
1^{ÈRE} ECHEVINE

Téléphone: 0477/46.72.14
Mail: stephanie.bury@genappe.be

Compétences: Enseignement, Petite enfance, Accueil Temps Libre (ATL). Ecole des devoirs, Académie de Musique, Danse et Arts de la Parole, Plan de Cohésion Sociale (PCS) : Conseil communal des enfants, Place aux enfants, Jumelages, Gens du voyage..., Commune Hospitalière, Agriculture.



CHRISTOPHE BALESTRIE
2^{ÈME} ECHEVIN

Téléphone: 0495/90.75.86
Mail: christophe.balestrie@genappe.be

Compétences: Sports, Infrastructures sportives, Santé (Domus, Handi-contact, Coup de pouce, Volontariat.), Culture, Le 38 , Bibliothèque, Asbl des salles communales, Bien-être animal, Seniors.



BENOÎT HUTS
3^{ÈME} ECHEVIN

Téléphone: 0474/79.76.96
Mail: benoit.huts@genappe.be

Compétences: Aménagement du Territoire, Urbanisme, Sentiers, Rénovation urbaine, Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Cimetières, Territoire de mémoire, Petit patrimoine, Cultes et laïcité, Associations patriotiques, Tourisme, Biodiversité.



ETIENNE LEGRAND
4^{ÈME} ECHEVIN

Téléphone: 0479/29.68.76
Mail: etienne.legrand@genappe.be

Compétences: Travaux, Voiries, Bâtiments communaux et propriétés communales, Charroi communal, Régies, Mobilité.



MICHAËL ROUFFIANGE
5^{ÈME} ECHEVIN

Téléphone: 0476/73.47.44
Mail: michael.rouffiange@genappe.be

Compétences: Environnement et transition environnementale, Espaces verts, Espaces publics (+ été solidaire), Propreté-Gestion des déchets, Infrastructures de quartier, Festivités (et gestions de matériel), Mouvements de Jeunesse, Maison des jeunes, Plaines de vacances, Gestion des cours d'eau + gestion dossiers inondations, Transition énergétique, Commerces – PME.



ANNE-SOPHIE HAYOIS
PRÉSIDENTE DU CPAS

Téléphone: 0476/26.05.52
Mail: anne-sophie.hayois@genappe.be

Compétences: Présidence du CPAS, Logement, Emploi, Informatique.

DÉCISIONS DU CONSEIL

30/09/25

Affaires générales

- Interpellation citoyenne : un citoyen de Bousval interpelle le Conseil sur la disparition progressive des distributeurs de billets et la nécessité d'obtenir un guichet permettant le retrait et le dépôt d'argent liquide.
- Le Conseil communal approuve une convention avec la Province du Brabant wallon pour confier le suivi des sanctions administratives au Fonctionnaire sanctionnateur provincial.
- Approbation d'une convention avec les Communes de Waterloo, Lasne et Braine l'Alleud d'engager ensemble un enseignant qui assurera les remplacements d'enseignants malades dans les écoles communales des 4 Communes, par la création d'un pool local de remplacement mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Environnement

- Le Conseil approuve le budget 2026 de la fabrique d'église de Loupoigne dont le montant des dépenses et des recettes s'élève à 26.563,76 € et dont la part communale s'élève à 20.747.88 €.

Travaux

- Le Conseil communal ouvre un marché public de travaux et approuve les conditions du marché d'aménagement d'une crèche à la rue St Joseph. Montant estimé : 887.000 € TVAC.
- Le Conseil communal ratifie une dépense extraordinaire prise par le Collège sans crédit budgétaire pour effectuer une réparation en urgence à l'ascenseur de l'hôtel de ville. Montant estimé à 14.900 € TVAC.
- Le Conseil communal approuve une redevance recognitive d'un montant forfaitaire de 59 € pour le maintien d'un sentier sur une emprise appartenant à Vivaqua.

Urbanisme

- Le Conseil communal confirme la désignation des membres de la Commission communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) faite en mai 2025 et procède à la désignation d'un nouveau membre suppléant après avis défavorable de la Région Wallonne.
- Le Conseil communal, après avoir désigné l'APIBW comme partenaire pour réaliser l'opération de rénovation urbaine de l'îlot Mintens au centre-ville, approuve le guide de sélection pour le lancement du marché par l'APIBW qui porte sur la conception, la réalisation, le financement et la commercialisation de ce projet immobilier.

ASSISTER AUX SÉANCES
DU CONSEIL COMMUNAL

Les séances du Conseil communal ont lieu une fois par mois, le plus souvent le dernier mardi du mois, à 20h. Elles sont publiques : tout le monde peut venir y assister sans réservation. Elles sont annoncées sur le site Internet de la Ville et sur les réseaux sociaux, l'ordre du jour est affiché aux valves de l'hôtel de ville et le résumé des points qui seront abordés en séance est publié sur le site Internet.

Dorénavant, les séances seront diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville. Une nouvelle manière d'assister aux débats publics de Conseil communal !

LA BOÎTE
QUI FAIT FUREUR



Dans le cadre de la Fureur de lire, la bibliothèque de Genappe vous propose « L'instant présent, la boîte qui fait fureur ». Il s'agit d'expérimenter un moment de lecture extraordinaire. Nous vous offrons un colis surprise comprenant un roman (prêté) et tous les éléments nécessaires à l'organisation de votre instant lecture. Vous êtes plutôt lecture en forêt, dans votre baignoire ou vous

appréciez une belgitude décontractée ? A vous de choisir et de savourer cet instant. Les boîtes sont à enlever entre le 15 et le 18 octobre Gratuit – Pour adultes, sur réservation - Nombres de boîtes limités ! Fermeture pour inventaire Comme l'année dernière, nous allons réaliser un grand inven-

taire de nos collections et pour cela, la bibliothèque fermera ses portes du 3 au 15 novembre inclus. Pour les férus de lecture, pensez à faire votre stock avant cette période. Informations : Bibliothèque – Espace 2000,16 1470 Genappe 067/79.42.92 – bibliotheque@genappe.be

ATELIER TUFTING AVEC NO RULES STUDIO



Nouveauté cette année, le 38 accueille un atelier original autour du tufting, une technique artisanale qui permet de créer un tapis (mural ou de sol) en laine à l'aide d'un pistolet à tuffer. À mi-chemin entre art textile et défouloir créatif, le tufting séduit de plus en plus de gens, car il offre la possibilité de donner vie à un motif personnel, du dessin initial jusqu'aux finitions.

Concrètement, le pistolet à tuffer propulse la laine dans une toile tendue, formant des volumes de laine. Au fil du geste, le motif prend forme et relief.

Ludique, rapide et accessible, le tufting permet de réaliser une œuvre textile unique, sans aucune expérience préalable.

Animé par Louise Tondou, créatrice de No Rules Studio, l'atelier se déroule en deux sessions de trois heures. Après avoir imaginé et dessiné votre motif, vous apprendrez à tuffer, puis à sculpter et tondre la laine pour repartir avec une création murale de 50 x 50 cm, entièrement pensée et réalisée par vos soins. Au terme des deux ateliers, vous repartez avec votre création. Cet atelier convient

à toutes et tous, que vous soyez minutieux-se ou plutôt freestyle.

Informations :
Au 38, les lundis et mardis en soirée : 13 et 14 octobre, 24 et 25 novembre, 8 et 9 décembre 2025, de 18h à 21h
Prix : 190 €, tout le matériel est compris (coaching, machines, laine, toile, finitions...)
Thé, café, gourmandises et ambiance chaleureuse inclus.
Groupe limité pour un accompagnement personnalisé
Réservations en ligne : www.tuftorama.be

À VOUS L'IMPRO THÉÂTRALE !



Nouveauté 2025 : le Collectif KAVAMAZOUT propose des ateliers d'initiation au théâtre pour adultes, en y intégrant une approche corporelle du jeu d'actrice et de présence sur scène. Avec un soupçon d'impro !
Aucune expérience requise,

venez juste avec votre enthousiasme et une tenue relax.
Informations :
Cours d'impro théâtrale
Un mercredi sur deux, de 19h à 21h au 38.
Contact: falzar.arf@gmail.com
- 0496 45 93 64.

LE 38 RELANCE SA COMMISSION PATRIMOINE



La Commission Patrimoine est espace d'**intelligence collective** pour réfléchir, échanger et évaluer ensemble nos projets patrimoine.

Ouvert à tout citoyen-ne intéressé-e. Les réunions se dérouleront environ 2x/an, en soirée. Envie de participer ? Écrivez-nous à stephanie@le38.be.

LES DEUX PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CINÉ-CLUB



Comme chaque année, le 38 et le Monty vous invitent à découvrir une programmation cinéma pensée par des citoyen-ne-s : des films choisis pour nourrir la réflexion et ouvrir le débat, proposés chaque mois ou presque.

Le premier rendez-vous aura lieu le jeudi 16 octobre 2025, avec « C'è ancora domani » de Paola Cortlessi, l'histoire de Delia, mère de trois enfants, qui vit à Rome dans la seconde moitié des années 40. La ville est alors partagée entre l'espoir né de la Libération et les difficultés matérielles engendrées par la guerre qui vient à peine de s'achever. Face à

son mari autoritaire et violent, Delia ne trouve du réconfort qu'auprès de son amie Marisa avec qui elle partage des moments de légèreté et des confidences intimes... Avant la projection, la Cantine du Monty se mettra aux couleurs de l'Italie (plats entre 7 et 15 euros). Et pour prolonger le plaisir, avant et après le film, l'ambiance musicale sera italienne.

Lors du second rendez-vous, le 13 novembre 2025, vous découvrirez « Plus que jamais » d'Emily Atef, le dernier voyage d'une jeune femme atteinte d'une maladie incurable et interprétée par Vicky Krieps.

C'est aussi un grand film sur la fidélité à sa propre vie, à ses choix les plus intimes, mais aussi à un amour fort avec un homme, joué par Gaspard Ulliel. Ce cheminement au bout de soi-même, physique et moral, s'effectue en plein jour, en pleine lumière d'une Norvège où il fait jour même la nuit. Après la projection, débat sur la fin de vie, avec Vanessa Baio, psychologue et clinicienne en soins palliatifs.

Informations :
Les 16 octobre et 13 novembre à 20h au Monty.
Réservation indispensable via www.le38.be, rubrique agenda.



**LES JARDINS
DE QUENTIN**
STRUCTURER POUR SUBLIMER

Création & aménagement de jardins

Terrassement et nivellement
Allées de garage et chemins d'accès
Terrasses et abords de piscine
Murets de soutènement et escaliers
Clôtures et palissades
Taille, élagage et abattage
Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellighen
0494/98.06.18
info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

STAGES D'AUTOMNE
AUX ATELIERS



Octobre, mois des feuilles qui tapissent le sol et des lumières qui se tamisent. Pour ce congé d'automne, nous t'offrons 2 stages aux couleurs de saison. Viens t'immerger dans l'univers mystérieux de la forêt où vivent les contes et les créatures masquées.

Ensemble, nous dessinons nos histoires et nous les fabriquons en volume. Ou alors, viens découvrir le travail des ombres et des lu-

mières par la fabrication de lanternes, vitraux, théâtres d'ombres. Dans une semaine comme dans l'autre, nos animatrices te feront expérimenter une multitude de techniques créatives que tu pourras reproduire chez toi.

Informations :
Toutes les infos sont sur www.le38.be, rubrique Les Ateliers.
Du 20 au 24 octobre et du 27 au 31 octobre 2025

UN STAGE DE CULTURE URBAINE
GRATUIT POUR LES ADOS



La MJ le 38 vous invite à une semaine d'activités réservée aux 12-18 ans. Composition de morceaux de rap, enregistrement en studio avec équipement professionnel, conception et création d'une fresque graffiti, initiation à la danse urbaine...

Pendant cinq jours, les jeunes plongeront dans l'univers vibrant et créatif de l'art urbain !

En fin de stage, une présentation de leurs créations mettra en lumière leurs apprentissages.

Informations :
Du 20 octobre au 24 octobre 2025 de 10h à 17h au 38 ou à l'AMO Tempo, selon les jours. Gratuit. Réservation indispensable via www.le38.be, rubrique agenda. En partenariat avec l'AMO Tempo.

COURS DE COUNTRY LINE-DANCE !
À GENAPPE, SALLE SAINT MARTIN (WAYS)



DÉBUTANT OU CONFIRMÉ, SEUL, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS, LA DANSE COUNTRY EST UN EXCELLENT MOYEN DE SE DÉPENSER, DE RENCONTRER DU MONDE ET DE VIVRE DES MOMENTS UNIQUES.

17 COURS TOUTS LES MARDIS, JEUDIS ET DIMANCHES
POUR TOUTS LES ÂGES ET TOUTS LES NIVEAUX
DANS UNE AMBIANCE CHALEUREUSE ET FESTIVE !

INFOS & INSCRIPTIONS : GRYS-COLIN@HOTMAIL.COM

VISITE GUIDÉE
DU CENTRE DE GENAPPE



Partez pour une promenade guidée de 90 minutes à travers le centre de Genappe, idéale pour une première immersion dans l'histoire, l'architecture et la vie culturelle de la Cité du Lothier.

Dans une ambiance détendue, votre guide partagera anecdotes locales et petits secrets d'architecture, tout en vous recommandant quelques bonnes adresses pour prolonger la visite au

tour d'un verre ou planifier des activités culturelles.

À noter : le parcours emprunte parfois des trottoirs étroits et des rues pavées, ce qui peut le rendre difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Informations :
Le mercredi 29 octobre 2025, départ à 14h du 38, 3€. Réservation indispensable via www.le38.be, rubrique agenda.



QUE NOUS RACONTENT
NOS CIMETIÈRES ?



Quelles histoires, quelles croyances et quels symboles se cachent derrière les ornements funéraires, ces détails que l'on ne regarde plus vraiment ? En novembre, la ville et le 38 vous invitent à une plongée sensible et éclairante au cœur d'un lieu de mémoire chargé de sens.

Conférence « La culture et la symbolique funéraire »
Après la Révolution française, le cimetière devient un lieu qui dépasse la seule sépulture : il participe à la construction du lien social. Au XIXe siècle, la symbolique funéraire s'organise alors comme un véritable langage. Elle sert à la fois à entretenir la mémoire des défunts et à transmettre aux vivants des valeurs familiales et civiques. Cette symbolique évoluera progressivement, dans ses formes comme dans ses finalités. Une conférence de Monsieur Xavier Deflorenne, expert attaché et coordinateur de la Cellule de gestion du patrimoine funéraire au Service Public de Wallonie.

Le 5 novembre 2025 à 20h dans la Salle du Conseil, Ville de Genappe, Espace 2000. 3€. Réservation indispensable via www.le38.be, rubrique agenda.

Visite guidée du cimetière
Dans le prolongement de la conférence du 5 novembre, Xavier Deflorenne, alias « Monsieur Cimetière », vous convie à une exploration passionnante du patrimoine funéraire du cimetière de Genappe. Cette visite sera l'occasion de mettre en pratique les clés d'analyse abordées lors de la conférence.

Le 8 novembre 2025 de 10h à 12h au Cimetière de Genappe, Allée Le Cavalier, 1474 Ways. Gratuit. Réservation indispensable via www.le38.be, rubrique agenda. En partenariat avec la Ville de Genappe

ÇA SE PASSE AU MONTY

Le MONTY est un tiers-lieu artistique, culturel, citoyen et gourmand, initié par le TOF Théâtre. Il propose des repas, des spectacles, des concerts, des ateliers, des rencontres, des formations et diverses activités en lien avec la transition sociale et environnementale.

Le 17/10 de 11h30 à 13h : Café menstruel
« Un espace pour parler du cycle sans tabou » avec Aude Berger. Inscription souhaitée via vivresoncycle@gmail.com ou 0484 76 39 44, participation libre et en conscience, en bonus : boissons et tapas disponibles sur place

Le 17/10 dès 20h30 : Soirée stand-up avec Denis Richir
L'Entracte vous donne rendez-vous au MONTY pour découvrir l'humour autrement ! Cette fois, pas de plateau multiple : place à Denis Richir pour une soirée unique. Linguiste passionné et amoureux des jeux de mots, Denis nous entraîne avec humour dans son nombri-lisme assumé. Une pause savoureuse où le rire et la langue française se rencontrent ! Tarification inclusive 25 € / 20 € / 15 €, réservations via lemonty.be

Le 18/10 : Atelier de cuisine partagée « Les jeunes aux fourneaux »
Avec Marie De Greef et Bénédicte De Neuter (à 14h), suivi d'un repas (à 19h). Dès 10 ans, atelier cuisine : prix conseillé 5 €/personne, repas : prix conseillé 12 €/personne ou prix solidaire 15 €/personne pour pouvoir offrir quelques plats suspendus, réservations atelier via odiledubucq@hotmail.com, réservations repas via lemonty.be

Le 23/10 à 19h : Arpentage de "Résister" de Salomé Saqué
L'arpentage, c'est une lecture collective et critique d'un livre engagé, accessible à tous·tes, sans devoir l'avoir lu ni acheté. On s'y retrouve pour découvrir Résister de Salomé Saqué, un essai bref et percutant sur la montée de l'extrême droite, qui alerte sans moraliser et propose des pistes d'action concrètes. Dès 15 ans, 3h, gratuit, réservations via lemonty.be



Du 23/10 au 30/10 : Spectacle jeune public Hulul du Théâtre Papyrus
Voilà plus de 30 ans qu'Hulul, le doux hibou rêveur et solitaire parcourt les scènes des théâtres du monde entier ! Quand on l'a vu une fois dans son arbre creux, on y revient avec ses enfants, petits-enfants, parents, ami·es, voisin·es... et on partage ensemble ce rêve éveillé où il est question de thé aux larmes, de bosses dans le lit, de confidences à la lune...

Dès 4 ans, 15 min d'installation du public + 45 min de spectacle, tarification inclusive 15 € / 12 € / 8 €, réservations (max 75 pers./représentation) via lemonty.be



Le 31/10 à 20h30 : Concert de jazz avec Toine Thys et Motoï Kanamori
Le saxophoniste belge Toine Thys (Octave du Meilleur Album de Jazz) donnera un concert avec son nouveau projet TOINE THYS BANDO. Il invite le contre-bassiste japonais de renom Motoï Kanamori. Ils joueront un jazz résolument acoustique, généreux et aventureux. Offre de baby-sitting pour les enfants de 5 à 12 ans, 2 x 50 min, tarification inclusive 25 € / 20 € / 15 €, réservations via lemonty.be



Le 5/11 de 19h à 21h : Atelier zéro déchet « Fabrication de son propre savon » avec Sophie Marbaix
Dès 15 ans, 15 €, réservations via marbaixs@gmail.com



Le 6/11 à 20h : Documentaire Bon voyage de Karine Birgé
Un film émouvant mêlant documentaire et théâtre d'objet : Karine Birgé raconte le choix de fin de vie de sa grand-mère, 102 ans, à partir d'archives sonores, de poupées et d'objets. Une approche sensible, loin des clichés. La projection sera suivie d'un échange avec le docteur Luc Sauveur, spécialiste des soins palliatifs. Dès 14 ans, 54 min, tarification inclusive 10 € / 7 € / 5 €, réservations via lemonty.be



Ven 7/11 à 21h : Concert de musique du monde By The Birch
Sous un bouleau bienveillant, Fabienne Shaw, Nathalie Ninforge et Pascale Gorissen unissent leurs voix pour chanter la vie, l'amour, les oiseaux et les arbres... Une parenthèse musicale et poétique, portée par des textes sensibles et intemporels. 1h30, tarification inclusive 25 € / 20 € / 15 €, réservations via lemonty.be

LE MONTY



Dim 9/11 de 11h30 à 12h30 : Rendez-vous des Permapotes
Échange de savoirs : les marmites norvégiennes avec Michèle et Nadine des Permapotes. Au chapeau, sans réservation



Mer 12/11 de 19h à 20h : Conférence « Comprendre son corps pour mieux vivre son cycle »
Avec Aude Berger. Le flux libre instinctif, gérer ses règles autrement. Et si vous pouviez vivre vos règles sans protections hygiéniques ? Le flux libre instinctif est une méthode naturelle basée sur l'écoute du corps. Une conférence pour découvrir une autre façon de vivre ses menstruations, avec conscience et autonomie. Inscription souhaitée via vivresoncycle@gmail.com ou 0484/76.39.44, participation libre et en conscience

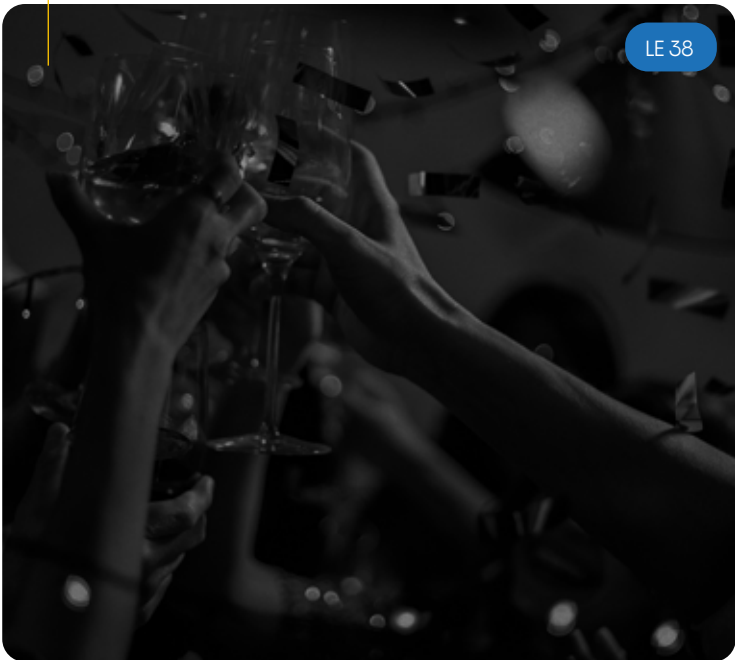
Le 14/11 dès 20h30 : Plateau de stand-up
L'Entracte poursuit ses soirées stand-up au MONTY avec, cette fois, un plateau composé. Plusieurs humoristes se succéderont pour tester leurs blagues, peaufiner leurs sketches ou partager leur expérience. Des styles différents, des univers singuliers, mais un même objectif : vous faire rire et vous offrir une soirée pétillante, pleine d'énergie et de complicité. Tarification inclusive 25 € / 20 € / 15 €, réservations via lemonty.be



Le 15/11 : Atelier de cuisine partagée « Spécialités de Bretagne »
Avec Odile Dubucq et Margreet Brouwer (à 14h), suivi d'un repas (à 19h) Dès 10 ans, atelier cuisine : prix conseillé 5 €/personne, repas : prix conseillé 12 €/personne ou prix solidaire 15 €/personne pour pouvoir offrir quelques plats suspendus, réservations atelier via odiledubucq@hotmail.com, réservations repas via lemonty.be

Le 16/11 de 10h à 17h : Foire aux vinyles
Seconde foire aux vinyles sur Genappe ! Elle réunira des pros et des amateur·rices, fan de la galette noire, du 33 tours ou du 45 tours, pour vendre, échanger, dénicher la perle rare. Et sur la grande scène du MONTY, il y aura des démos de platines et HIFI. Tout public, gratuit, sans réservation

UNE SOIRÉE BLIND TEST AU 38



LE 38

Au cœur de l'automne, plongeons ensemble dans l'obscurité pour une soirée blind test dans l'obscurité du 38... Formez un duo, rencontrez d'autres binômes et constituez des équipes de choc pour tenter de briller... à l'aveugle ! Au bar, dégustation de boissons alcoolisées ou non « à l'aveugle » selon vos goûts.

Et pour le côté magique : des illustrations géantes phosphorescentes illumineront les murs et vos yeux ! Alors, prêt·e à jouer dans le noir ?

Informations :
Vendredi 7 novembre 2025 à 20h au 38. 3€. Réservation indispensable via www.le38.be, rubrique agenda.

DINS NOS P'TIT CABARET

LÈS PAS PIÈRDUS

Théâtre wallon
Lès Pas Pièrdus
Présint'neut
Dins no p'tit cabaret
Ène comédiye guêye an 3 akes da Christian Derycke
Mètådje a l'sin.ne d'I'da Lievens



Lès Pas Pièrdus vos présint'neut leu pîce en Wallon < Dins nos p'tit cabaret > ène comédiye guêye an twès akes da Christian Derycke.

Informations :
Salle communale de Loupoin-gne, 28 A rue du Centre 1471 Loupoin-gne
Entrée :10 €
Réservations : 0499/19.99.07 uniquement de 17h à 20h30
Paiement compte bancaire : BE61 0689 0376 7417 - Coppin Daniel, ASBL Lès Pas Pièrdus.
Mentionnez la date de la réservation et le nombres de personne dans la communication.
Envoyez aussi un mail de confirmation au nom de la personne ayant effectué le virement à : coppindaniel1@gmail.com

Adon à vos agendas
Samedis 25 octobre et 08 novembre 2025 à 20h.
Dimanches 26 octobre, 02 novembre et 09 novembre 2025 à 15h.
Vendredis 31 octobre et 07 novembre 2025 à 20h.
Samedi 01 novembre 2025 à 15h.
Au pléjî dè vos r'vîr à bran'mint èyèt d'rire in bon còp èchène.

STAGE D'AUTOMNE
« BOUH ! »

LA COMPAGNIE DE L'HORLOGE EN PIÈCES



Suite à l'enthousiasme suscité par la pratique du clown-e de théâtre cet été, La Compagnie de l'Horloge en Pièces et Les Ateliers Théâtre de Mlle Juju propose à vos enfants une nouvelle semaine de stage cet automne, du 20 au 24 octobre, intitulé « Bouh ! Trouve Ton/Ta Clown-e » ! Avec l'aide du 38.

Durant cette semaine de stage, nous invitons vos enfants à la découverte d'un personnage particulier, naïf et curieux, qui permet de se libérer le corps et l'esprit, d'être à l'écoute de soi et des autres : LE-A CLOWN-E ! Période de Toussaint oblige, nous proposons à nos apprenti-es de voyager dans l'émotion de la PEUR, c'est-à-dire de tester comment elle naît, se transforme et amène le rire. Idéal pour oser s'exprimer en public et lâcher prise, le-a clown-e est un personnage masqué (nez rouge) qui n'est pas vraiment soi : c'est un autre soi, un-e poète-sse de l'instant présent !

Ce stage sera encadré par Juliette Meignan, comédienne, clownesse et metteuse en scène ayant fait ses armes au Conservatoire de Bruxelles et en Espagne (Eric De Bont). Active en animation depuis plus de 10 ans, elle veille à garder un esprit bienveillant et émancipateur dans sa pédagogie. Chacun de nos stages se finissent par un spectacle, où le rythme et les envies de chacune et chacun sont respectés.

Alors, pour développer son expression de soi et sa créativité, son imaginaire et ses aptitudes sociales en toute originalité dès 6 ans, le stage « Bouh ! Trouve Ton/Ta Clown-e » est tout trouvé !

Informations :
"Bouh ! Trouve Ton/Ta Clown-e" Stage pour enfants de 6 à 12 ans
Du 20 au 24 octobre 2025 au 38 (Rue de Bruxelles, 38 - 1470 Genappe), de 9h30-16h - Garderie dès 8h30 et de 16 à 17h. Spectacle le vendredi à 15h
Prix : 150€/stage, 10 enfants max (sous réserve d'annulation en cas d'inscriptions insuffisantes). 10€ de réduction par enfant de la même famille.
3€/h de garderie, soit un forfait de 27€/stage (pas de garderie le vendredi après-midi) | Dépannage possible (à payer sur place le jour-même).
A prévoir : un pic-nic, une tenue souple, un tapis de yoga, des habits de rechange, une gourde, une couverture. Collation offerte par l'asbl.

Inscription obligatoire : « La Compagnie de l'Horloge en Pièces » : formulaire: 0494/38.45.93.



Plus d'info : <https://ciehorlo-geenpieces.be/un-stage-dautome-tout-trouve/>



LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

LE CYCLO FONTENY
EN BALADE

CYCLO FONTENY



Comme chaque année, et pour la 7ème fois, les cyclos de Fonteny se sont rendus à la mer. C'est, maintenant, devenu une tradition de mettre cette rando au programme du club. Elle est toujours organisée à l'Ascension – aller le mercredi et retour le jeudi. Si, à la 1ère édition, nous étions 2 ; cette année c'est 10 cyclos accompagnés de 2 assistantes pour l'intendance qui ont fait plus de 300 kilomètres en 2 jours.

Mais, cette année, des prévisions météorologiques alarmistes nous ont obligés à remettre cette sortie. Elle a eu donc lieu le 12 et 13 août dans la même configuration.

Le mardi, 160 km pour rallier De Haan en passant par le pays des collines avec les côtes d'Overboelare et de Nederbrakel et 150 km au retour en traversant le Pajottenland. Une belle aventure qui soude l'amitié de tous les cyclos présents.

Précédemment, au début juillet, le club a également organisé un séjour de 4 jours en Normandie à Courseulles sur Mer : citée connue pour être une plage du débarquement en 1944. Pendant ces quelques jours, sous le soleil, les cyclos se sont promenés dans le bocage normand à la découverte d'une région superbe.

La période estivale est également mise à profit pour des escapades individuelles par quelques cyclos du club. Tour de France, randonnée dans les Pyrénées et un périple cyclo à Porto.

Pour terminer, la publication de ces chroniques dans le journal de Genappe a déjà suscité quelque vocation avec la participation de 5 nouveaux membres.

Pour rappel, les sorties ont lieu le mercredi et samedi à 13 h. Départ au local situé au bas de la rue de Ways dans l'ancienne buvette du CS Waysien.

DATURA,
ATTENTION DANGER !

ENVIRONNEMENT



La Datura est une plante très toxique que l'on rencontre de plus en plus fréquemment sur notre territoire. Facilement reconnaissable à ses grandes fleurs blanches en forme de trompette et à ses fruits épineux, la Datura peut sembler décorative... mais elle est, en réalité, hautement toxique !

Toutes ses parties (feuilles, fleurs, graines) contiennent des substances dangereuses pouvant provoquer de graves troubles : hallucinations, confusion, accélération du rythme cardiaque, voire une

intoxication sévère nécessitant une hospitalisation.

Quelques conseils de prudence :
Ne touchez pas la plante à mains nues et surtout ne la consommez jamais. Évitez que les enfants jouent à proximité.

Si vous en découvrez dans votre jardin, porter des vêtements longs, des lunettes, des gants, un masque, pour éviter tout contact avec les toxines. Les plantes doivent être éliminées dans les déchets résiduels.

Attention !
Le datura ne doit ni être brûlé ni placé dans un compost ou fumier, les fumées sont toxiques. En cas de doute ou d'ingestion, contactez immédiatement un médecin ou le centre antipoison. Restez vigilants et attentifs pour éviter tout accident.

Merci à chacun d'entre vous de contribuer à la sécurité de notre territoire en signalant la présence de Datura dans les lieux fréquentés. Si vous en apercevez sur le domaine public, contactez : Environnement@genappe.be - 067/79.42.73

PARTICIPEZ À LA SEMAINE DES SENTIERS



L'association Chemins 141 s'investit chaque automne pour mettre en valeur et entretenir les chemins et sentiers de notre commune à l'occasion de la « Semaine des sentiers », une initiative portée en Wallonie par l'ASBL Tous à pied.

Cette année, l'action se concentrera sur un nouveau sentier situé Chaussée de Nivelles qui permettra de rejoindre le Ravel. Les citoyens sont chaleureusement invités à prendre part à cette activité conviviale et utile pour le cadre de vie.

Rendez-vous le samedi 18 octobre, de 9h30 à 12h.
Parking : Le long de la Chaussée de Nivelles à hauteur des immeubles n°133 à Vieux-Genappe. Rendez-vous : sur le parking privé arrière

Au programme :
Epandage de copeaux pour rendre praticable un sentier en toutes saisons et plantation d'arbres pour embellir et renforcer la biodiversité. Munissez-vous de gants, râteau, bêche et si possible d'une brouette.

Pour des raisons de sécurité, les chiens ne sont pas autorisés, même tenus en laisse.

Cette action est organisée en partenariat entre la Ville et Chemins 141.

Informations :
Chemins 141 – Colette Wibo : 0478/92.22.88 – www.chemins141.be
Service Environnement de la Ville de Genappe : 067/79.42.72
soyez nombreux ! Ensemble, faisons vivre et respirer nos sentiers.

VOUS AVEZ UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE CHEZ VOUS ?



Les lignes qui suivent sont pour vous.

Vous êtes de plus en plus nombreux à rouler à l'électricité : c'est une bonne nouvelle pour l'environnement et la qualité de l'air... Mais si vous rechargez votre voiture à la maison, c'est aussi un changement important pour le réseau électrique de votre quartier.

Si vous avez déjà installé une borne de recharge à domicile, vous savez qu'elle consomme beaucoup d'électricité. Elle a besoin d'une puissance élevée, sur une durée prolongée.

Il peut donc être nécessaire de renforcer votre installation électrique – par exemple en adaptant votre compteur pour garantir une recharge efficace de votre véhicule.

Recharger à la maison, un geste qui n'est pas anodin

Au-delà de l'impact sur votre habitation, la voiture électrique peut parfois bouleverser l'équilibre de l'infrastructure du réseau de votre quartier. Plusieurs voitures en charge simultanément peuvent entraîner un phénomène de sous tension sur le circuit local. Concrètement, votre véhicule charge moins vite, votre eau chauffe moins vite, vos ampoules baissent en intensité... Dans le pire des cas, une coupure générale peut même survenir dans la rue.

Déclarer votre borne électrique

Il est essentiel d'anticiper dès aujourd'hui les effets de la montée en puissance de la mobilité électrique sur les infrastructures du réseau. Quelles mesures sont prises aujourd'hui ? Ores met en œuvre un plan d'investissement pour renforcer le réseau de distribution d'électricité dans les communes wallonnes.

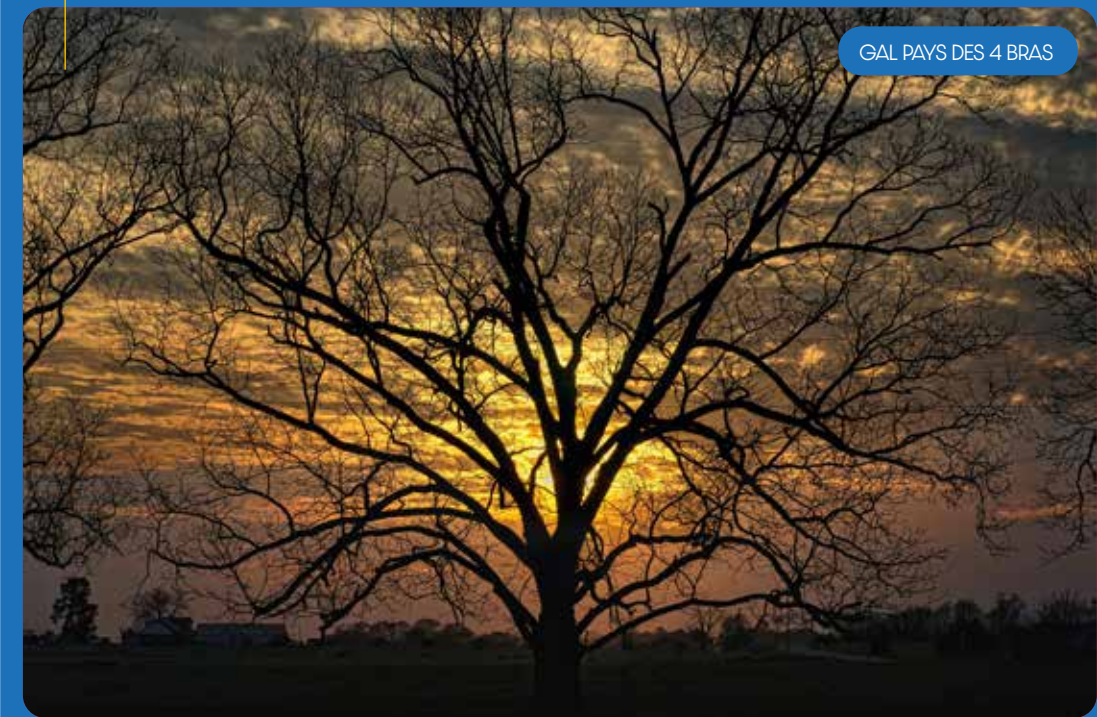
De plus, il est obligatoire de signaler l'installation d'une borne en complétant un formulaire de déclaration sur le site d'Ores. L'opérateur du réseau pourra ainsi évaluer les quartiers dans lesquels la percée de la mobilité électrique est la plus forte et investir de manière ciblée et organisée dans le temps.



Déclarer sa borne

Vous avez d'autres questions sur les voitures électriques ou leur recharge à domicile ? Consultez le site Ores.be qui présente les différentes bornes et le processus d'installation. Un simulateur est disponible en ligne gratuitement pour vérifier si votre configuration électrique actuelle permet de recharger efficacement votre (future) voiture électrique ou hybride à domicile.

FÊTE DE L'ARBRE, UN ÉVÈNEMENT D'HIVER AU PAYS DES 4 BRAS



Selon un dicton populaire : « À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ». L'équipe du GAL Pays des 4 Bras (Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville) avait envie de marquer le coup en rassemblant ses partenaires pour proposer un événement joyeux, didactique et festif en cette période de passage à l'hiver, propice à la plantation d'arbres et d'arbustes, où la lumière joue à cache-cache le plus souvent.

L'arbre est un abri, une ressource... puisant sa force dans le terroir.

Pilier des écosystèmes traversant les générations, être de vie et de renouveau, nous avons souhaité nous inspirer de ce symbole puissant pour

illustrer la dynamique de territoire du Pays des 4 Bras !

Rejoignez-nous le dimanche 23 novembre dans le cadre exceptionnel de l'ancienne Ferme de l'Abbaye de Villers. Le GAL Pays des 4 Bras, le CRIE de Villers-la-Ville, l'Administration communale de Villers-la-Ville, le 38, Carrefour culturel et le Maillon bikepoint vous ont concocté un programme varié aux couleurs de la saison : Balades guidées thématiques et accompagnées, distribution de plants d'arbres et arbustes par l'Administration communale de Villers, ateliers de gravure nature et lectures pour enfants, ateliers découverte de nos oiseaux, des arbres remarquables et de la richesse de nos sols, atelier

pop-corn au rocket stove, dégustation de soupe et découverte des légumes de saison, expo « Les arbres témoins de notre histoire », atelier sécurité vélo « à la nuit tombée », petite restauration, bar ...

La journée est accessible à tous et se clôturera à la tombée du jour par un spectacle de feu pour le plaisir des cœurs et des yeux !

Informations :
Le dimanche 23 novembre de 10h à 18h à l'ancienne Ferme de l'Abbaye de Villers-la-Ville (Avenue G. Speeckaert, 22 -1495 Villers-la-Ville)
Nombreuses activités extérieures et intérieures au chaud et à l'abri
Programme complet : www.paysdes4bras.be

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33

ARTICLE 27 :
À NOUS LA CULTURE !



L'association « Article 27 » lutte pour permettre l'accès et la participation à la vie culturelle de toute personne vivant sur l'entité de Genappe et qui se trouve en situation sociale et/ou économique difficile. Article 27 réduit le coût, favorise et encourage la participation à certaines activités sur l'entité. Elle travaille avec un réseau d'opérateurs culturels et sociaux.

La Ville de Genappe travaille en partenariat avec l'ASBL depuis quelques années. Concrètement, pour se procurer ces tickets, il faudra s'adresser directement aux associations qui proposent des projets culturels qui vous intéressent. Celles-ci réaliseront une demande à la Ville de Ge-

nappe si elles le jugent justifié. Cette offre est réservée aux citoyens de Genappe.

Ces dernières années, beaucoup de tickets ont été distribués dans le but de garantir un accès à la culture pour tous. Un ticket permet d'assister aux spectacles ou aux animations culturelles pour 1,25 €. Nos associations partenaires sont: le Centre Culturel, la Maison des Jeunes, l'AMO Tempo, CEC Les Lez'Art...et tant d'autres !

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter: justine.servais@genappe.be - 067/79.42.39



LA RENTRÉE DU CONSEIL
COMMUNAL DES ENFANTS



Une rentrée bien animée dans nos écoles ! Des animations, des élections... Un mois d'octobre riche en animation ! Des animations et les élections du Conseil des Enfants ont eu lieu dans les classes de 5ème et 6èmes primaires des implantations scolaires sur l'entité.

Au programme : une animation expliquant aux élèves ce qu'est une Commune, son organisation, le système électoral, les objectifs du Conseil des Enfants...et surtout, pourquoi il est important qu'un représentant de chaque école puisse se faire entendre auprès des auto-

rités, en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens et camarades de classe.

C'est pour cette raison que les élèves qui souhaitent se présenter aux élections et faire partie du Conseil ont mener une campagne électorale dans leur école, ils ont réalisé leurs affiches, discuter autour de leurs idées avec leurs camarades... et, à la suite de cela, un vote « comme pour les grands » a eu lieu. En novembre, nous accueillerons de nouveaux élus au Conseil des enfants ! Une nouvelle année, marquée par de nouveaux projets !

DES SANGLIERS
À GENAPPE ?



Comprendre, prévenir et agir !

La présence accrue de sangliers dans notre commune est une réalité que beaucoup d'entre vous constatent au quotidien. Leur surpopulation entraîne divers désagréments : dégâts dans les cultures et les jardins, collisions routières, atteintes à la biodiversité... et parfois des situations problématiques aux abords directs de nos habitations.

Pourquoi voit-on des sangliers si près des habitations ?

Le développement de l'espèce s'explique par la richesse des milieux naturels et agricoles qui entourent nos quartiers. Les bois, bosquets, cultures et zones naturelles constituent autant de refuges et de sources de nourriture. En se déplaçant d'un habitat à l'autre, les sangliers trouvent facilement de quoi s'alimenter : pelouses riches en vers de terre, potagers, composts accessibles, fruits tombés, poubelles ou encore nourriture pour animaux domestiques.

Comment protéger son jardin ?

Il existe plusieurs mesures simples et efficaces pour limiter les dégâts :

Éviter les sources d'attraction : ne laissez pas traîner de nourriture, ordures, compost non protégé ou graines accessibles.

Clôturer son terrain : une clôture adaptée reste la méthode la plus fiable. Les clôtures électriques ou les treillis de type « ursus » sont particulièrement recommandés. Méfiez-vous des fausses solutions : produits répulsifs, épouvantails, détecteurs lumineux ou sonores... Leur efficacité est généralement limitée dans le temps.

La régulation : une responsabilité encadrée

Le contrôle des populations de sangliers relève des chasseurs, via différentes pratiques (battues, chasse individuelle...). Toutefois, dans les zones péri-urbaines, de nombreuses parcelles sont non chassables en raison de leur superficie trop réduite. Pour pallier cette difficulté, le législateur a récemment élargi les possibilités de régulation : piégeage en forêt, tir de nuit en plaine, sous autorisation du Département de la Nature et des Forêts (DNF) de la Région wallonne. Ces dérogations, appelées « destructions », doivent être sollicitées par les ayants droit (chasseurs, gestionnaires, propriétaires). Elles néces-

sitent toujours un permis de chasse.

En cas de dégâts ?

Si vous subissez des dommages : Vérifiez d'abord si votre assurance couvre ce type de sinistre (souvent via un « pack jardin » complémentaire à l'assurance incendie). Contactez le chasseur titulaire du droit de chasse du bois le plus proche pour tenter une indemnisation à l'amiable. En cas de désaccord, vous pouvez introduire une requête auprès du juge de paix dans un délai de six mois après le dommage.

Un effort collectif

La présence de sangliers près de nos habitations est un phénomène complexe, lié à la configuration de notre territoire. Limiter les dégâts passe par une combinaison d'actions : vigilance de chacun dans son jardin, prévention efficace, régulation coordonnée et, lorsque nécessaire, recours aux mécanismes d'indemnisation.

En agissant ensemble et de manière raisonnée, nous pourrions réduire les nuisances tout en respectant l'équilibre naturel de notre environnement.

POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE

f @ VILLEDEGENAPPE

REPRISE DU TUTORAT DE GROUPE



Grâce au soutien de la Ville, « CQFD » relance son tutorat de groupe pour les élèves du secondaire, de la 1^{ère} à la rhéto.

Une équipe de 3 étudiant·e·s très motivé·e·s partage leurs savoirs et accompagnent les élèves vers la réussite en : mathématiques, français, sciences, anglais, néerlandais et méthodologie de travail.

A Genappe, tous les samedis de 10h à 12h (hors vacances scolaires), depuis le 11 octobre 2025 jusqu'à mi-avril 2026.

Le prix de cette accompagnement est de 6€ / heure, via carte prépayée. Un fonds de soutien est disponible sur demande motivée pour les familles rencontrant des difficultés financières. Avec le tutorat de groupe CQFD, chaque élève bénéficie d'un cadre studieux et découvre une autre manière d'apprendre, grâce à la dynamique "par les jeunes... pour les jeunes" !

Informations :
cqfdgenappe@amotempo.be
010/41.70.53. Des d'informations sur le tutorat individuel sont également disponibles : www.cqfd-bw.be. Un projet de La Chaloupe AMO, en collaboration avec la Ville de Genappe, l'AMO Tempo, l'UCLouvain, la Province du Brabant wallon et le Fonds Social Européen (FSE).

COUP DE POUCE POUR VOS PROJETS ASSOCIATIFS!



Associations culturelles, sportives, folkloriques ... La Ville, la Plateforme du Volontariat et l'Asbl Credal, experte en conseil et développement associatif et coopératif vous donnent un petit coup de pouce !

pour 12 personnes maximum. Ils se dérouleront de 18h30 à 20h au 1er étage l'Hôtel de Ville, dans la salle du Collège communal Espace 2000,3 - 1470 Genappe.

Conditions de participation indispensables :
Documents administratifs à transmettre à philippe.wayteck@credal.be : Il s'agit d'une Copie recto - verso de votre carte d'identité, et de votre fiche de participation complétée et signée (que vous pouvez trouver sur notre site : Genappe.be sous la rubrique Actualité). Ensuite, il suffit d'envoyer un message de confirmation à justine.servais@genappe.be

Vous êtes membres d'association à Genappe ou vous souhaitez vous lancer dans l'aventure ?

Ces ateliers vous proposent les thèmes suivants :
Formation juridique - le 13 octobre 2025
Plan financier - le 14 octobre 2025
Gestion des ressources humaines - le 24 novembre 2025
Gestion et suivi de trésorerie - le 25 novembre 2025

Ils sont gratuits et prévus

Ce projet est développé dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale

LANCEMENT DES ATELIERS NUMÉRIQUES



Dès le 6 novembre 2025, la Ville lance un nouveau projet : "Les Ateliers Numériques". Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale et des Affaires Sociales et est développé en collaboration avec l'asbl Belgian Seniors Consulting et le 38.

Une séance d'information
Pour en savoir plus sur le contenu des ateliers et répondre à toutes vos questions, participez à notre séance d'information le 16 octobre à 10h, dans la salle du Conseil.

L'objectif principal des Ateliers Numériques est de favoriser l'inclusion numérique et de réduire la fracture numérique au sein de notre Commune. Ces ateliers permettront à nos concitoyens de se familiariser et de se former à l'utilisation des outils informatiques et d'Internet, renforçant ainsi leur autonomie et leur capacité à accéder aux services publics et à l'information.

En plus de renforcer l'autonomie des participants, ces ateliers auront pour but de créer du lien social.

Agenda des formations :
Le 6/11/2025 : Initiation smartphone et tablette
Le 13/11/2025 : Utilisation des outils de communication

Le 20/11/2025 : Services de géolocalisation et d'orientation
Le 27/11/2025 : Sécurité et sauvegarde
Le 4/12/2025 : Photos et vidéos
Le 11/12/2025 : Applications utiles sur smartphone
Le 18/12/2025 : Intelligence artificielle

Informations pratiques :
Un atelier par semaine, le jeudi de 13h30 à 16h dans le Local 14, sur le site de l'Espace 2000.
Coût : 8€
Inscription : <https://www.genappe.be/ateliersnumeriques>
Contact et informations : Justine Servais - 067/79.42.39 - info@genappe.be

UNE NOUVELLE OFFRE DE VOLONTARIAT



L'Asbl "Coup de pouce à Genappe" recherche des bénévoles.

Cette offre de volontariat est désormais disponible sur notre plateforme.

L'Asbl "Coup de pouce à Genappe" lance un appel aux citoyens qui souhaitent s'engager bénévolement au service des habitants. L'association vient en aide aux personnes qui n'ont pas ou plus de mobilité propre.

Concrètement, les volontaires accompagnent ces citoyens vers leurs lieux de soins (médecins, hôpitaux), mais ils peuvent également les soutenir dans la réalisation de courses ménagères de premières nécessités.

Au-delà du service de mobilité indispensable qu'elle propose, l'Asbl contribue également à lutter contre la solitude et l'isolement de certains habitants.

Aujourd'hui, l'association a besoin de conducteurs et conductrices volontaires pour poursuivre sa mission. Si vous disposez d'un véhicule, que vous êtes bienveillant, à l'écoute et prêt à consacrer ne fût-ce que quelques heures par semaine, ce bénévolat est fait pour vous !

L'offre complète est disponible sur notre plateforme : <https://www.levolontariat.be/lasbl-coup-de-pouce-besoin-de-votre-coup-de-main>

Informations :
Contactez directement les coordinateurs de l'Asbl, Bernadette Chapelle et Paul Vermeiren : 0474/08.17.44 - coupdepouce-genappe@gmail.com

CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

Naissances

- BUSSCHOT BOUKERDOUS Maverick de Loupoigne
- DECALLAIS Mathis de Loupoigne
- DUBOIS Maxence de Vieux-Genappe
- JACOBS Henri de Houtain-le-Val
- OCCHIPINTI JADOT Sixtine de Genappe
- PIERREUX Alix de Loupoigne
- SAUTEREAU Juliette de Bousval
- SCHRÖDER Augustin de Genappe
- YILMAZ Ayaz de Ways
- ZAARAT Anas de Genappe
- ZARUALI Yaakoub de Genappe

Décès

- Monsieur MINE Michel d'Houtain-le-Val

Mariages

- Monsieur ALLART Matthieu et Madame MAINIL Anaïs de Houtain-le-Val
- Monsieur COOREMAN Pierre et Madame AYDOGAN Idil de Houtain-le-Val
- Monsieur DAOÛT Thibault et Madame KREMERS Jessica de Vieux-Genappe
- Monsieur DUBOIS Marc et Madame DUCHESNE Emilie de Bousval
- Monsieur DRUART Dimitri et Madame DEVALCK Kathy de Bousval
- Monsieur DZIRI Islam et Madame OUZINEB Tasnim de Vieux-Genappe
- Monsieur MOENS Bruno et Madame STIERNON Charlotte de Bousval
- Monsieur PENNINCKX Sébastien et Madame BUXANT Sophie de Vieux-Genappe
- Monsieur URIAGLI John et Madame GOOSSENS Anaëlle de Baisy-Thy
- Monsieur VANDERHOFSTADT Guy et Madame LOROY Pauline de Bousval
- Monsieur WESSE Sany et Madame RECTEM Kimberlay de Genappe

GESTION DE NOS CIMETIÈRES



Chaque année, le Service Etat Civil fait le relevé des concessions arrivant à échéance l'année suivante.

Le Service est chargé d'afficher ces concessions pendant 1 an (le temps de deux Toussaint) dans les cimetières afin de prévenir les familles qu'elles ont la possibilité de les renouveler. Les concessions temporaires sont renouvelables pour une durée de 15 ans moyennant le paiement d'une taxe communale et les anciennes concessions à perpétuité sont renouvelables gratuitement pour une durée de 25 ans.

elles sont alors récupérées par la Ville et redeviennent propriété communale.

Le Service Travaux peut alors, après délibération du Collège, décider d'exhumer les restes mortels pour les placer dans l'ossuaire du cimetière. Cette démarche est toujours effectuée dans le respect des défunts. Ceci permet de pallier le manque de place grandissant dans nos cimetières.

L'ossuaire du cimetière d'Houtain-le-Val a été réaménagé suite aux exhumations réalisées l'an dernier.

Les terrains non concédés (fosses ordinaires) sont octroyés

gratuitement mais ne sont valables que pour une durée de 15 ans et ne sont en aucun cas renouvelables.

Une fois que le terrain non concédé arrive à échéance, il est également affiché dans les cimetières mais le Service Etat Civil fait bien mention du fait qu'il n'y a pas d'option pour renouveler ce terrain. Il redevient alors propriété communale. La Ville dispose de caveaux et de pierres tombales de réemploi. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec le fossoyeur, Monsieur Nicolas Misset : 0473/39.17.66, du lundi au vendredi, entre 8h et 16h.

Coup de pousse à Genappe
ASBL DE SOLIDARITÉ

Vous voulez rendre service et aider vos concitoyens?

Nos bénéficiaires ont besoin de vous.
Devenez volontaire chez Coup de Pousse.

Contactez-nous au **0474/08.17.44**
entre 8h et 12h du lundi au vendredi

www.cdpagenappe.be

Ce Service est également chargé de rechercher un ayant droit des concessions arrivant à échéance afin de lui adresser un courrier personnel pour le prévenir de la possibilité de renouvellement. Si aucun ayant droit n'est retrouvé, l'affiche sera simplement placée sur la concession pour donner la possibilité aux familles de se manifester.

Après un an, si personne ne s'est manifesté pour renouveler les concessions arrivées à échéance,



©Tristan Scarnière

ANIMAUX ERRANTS OU SAUVAGES



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Que faire ? Qui contacter ?
Lorsque vous trouvez un animal errant, blessé ou sauvage le premier réflexe est souvent de faire appel à un vétérinaire. Pour une bonne prise en charge

de l'animal et sans « envahir / impliquer /... » les vétérinaires qui ne peuvent pas assumer les frais inhérents à cette prise en charge (soin médicaux, hébergement nourriture...).

Pour la prise en charge de l'animal dans la province du Brabant wallon vous pouvez vous référer au tableau, suivant :

	Pendant les heures de bureau	En dehors des heures de bureau
Animaux errants	Contactez la Police 067/88.92.11	Contacter la Police 067/88.92.11
Animaux sauvages	Contacter le DNF (SPW service public de Wallonie Département de la nature et des forêts canton Nivelles :067/88.42.90	
Grands animaux	Contacter le 112	
Espèces protégées	Contactez le CREAVES (centre de revalidation des espèces) Brabant Wallon : Birds Bay :0495/31.14.21 - 0498/50.14.21 L'Arche : 010/61.75.29 La grange sauvage : 081/39.17.04	Contactez la Police 067/88.92.11

DES VOLONTAIRES POUR L'ÉCOLE DES DEVOIRS



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'Ecole des Devoirs (Reconnue et agréée par la Communauté française) aide les enfants dans la réalisation de leurs devoirs et l'apprentissage de leurs leçons. Ce programme essentiel pour le soutien scolaire et l'épa-

nouissement personnel des enfants, organise aussi des activités ludiques et éducatives pour enrichir leurs expériences. Elle est à la recherche de volontaires motivés qui développeront des activités de soutien

et des activités d'animation pour les séances des mardis et jeudis de 15h15 à 17h.
Information :
Service des affaires générale : Virginie.limon@genappe.be ou 067/79.42.44.

Rédaction, publicité et renseignements Isabelle Vanhoutte, Espace 2000, 3 - 1470 Genappe 067/79.42.49 - **Mise en page** www.nicolas-tumerelle.be - 0472/944 100 - info@nicolas-tumerelle.be - **Photos** Administration communale, Région wallonne, Centre Culturel, Nicolas Tumerelle - **Impression** Imprimerie Duculot - Califice - **Journal de Genappe** décline toute responsabilité des articles en provenance d'associations ou de toutes personnes privées ou publiques autres que la Ville de Genappe. Il ne peut être tenu responsable des publicités qui ne seraient pas conformes aux arrêtés du Ministère des Affaires économiques **Avis aux associations,** les articles ou les informations des associations à paraître dans le prochain numéro sont à transmettre à: isabelle.vanhoutte@genappe.be **au plus tard le 9 du mois qui précède la parution..**

AGENDA OCT/NOV

JEUDI PANTOUFLE

16 octobre dès 17h
À la bibliothèque
Réflexologie plantaire

CINÉ-CLUB

16 octobre à 20h
Au Monty
Voir article page 4

SEMAINES DES SENTIERS

Le 18 octobre de 9h30 à 12h
Voir article page 8

RÉSERVE NATURELLE

18 octobre de 9h à 12h30
Gestion
Infos : www.environnement-dyle.be

LÈS PAS PIÈRDUS

Dès le 25 octobre
Théâtre wallon
Voir article page 6

VISITE GUIDÉE

Le 29 octobre 2025 à 14h
Voir article page 5

SYMBOLIQUE FUNÉRAIRE

5 novembre à 20h
Conférence
8 novembre de 10h à 12h
Visite guidée
Voir article page 5

BLIND TEST

7 novembre à 20h
Voir article page 6

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

7 novembre
Flamme du Souvenir
11 novembre
Armistice
15 novembre
Fête du Roi
Voir article page 2

RÉSERVE NATURELLE

9 novembre de 9h à 12h
Visite guidée
Infos : www.environnement-dyle.be

CINÉ-CLUB

12 novembre à 20h
Au Monty
Voir article page 4

THÉÂTRE

21 et 22 novembre à 20h
23 novembre à 16h
"Ze Contrat" interprété par "Les Amis Du Lundi"
Comédie de Marie La-roche-Fermis
12,00 € (adulte) - 6,00 € (moins de 12 ans)
Réservation : evelyne.baisypont@hotmail.com
067/77.26.56 - 0472/23.49.38

RÉSERVE NATURELLE

22 novembre de 9h à 12h30
Gestion
Infos : www.environnement-dyle.be

FÊTE DE L'ARBRE

23 novembre de 10 à 18h
Voir article page 8

RÉSERVE NATURELLE

7 décembre de 9h à 12h
Visite guidée
Infos : www.environnement-dyle.be

JEUDI PANTOUFLE

11 décembre dès 17h
Thérapie olfactive
À la bibliothèque

RÉSERVE NATURELLE

14 décembre de 9h à 12h30
Gestion
Infos : www.environnement-dyle.be

**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR**
WWW.GENAPPE.BE

[VILLEDEGENAPPE](https://www.facebook.com/villedegenappe)



BUREAU DECHAMPS-OTLET
VOTRE ASSURANCE QUALITÉ

FSMA 0748.731.320

Votre courtier en assurances et
placements sur Genappe

Adresse bureau : 071/812 123
Rue de Ransart, 92
6220 Fleurus
info@budeo.be
www.budeo.be

Sur rendez-vous :
Chemin de la Cense brûlée, 43
1472 Vieux-Genappe